

Les abrégés de recherche RISQ

Évaluation d'implantation du programme Alcochoix+

En 2005, le ministère de la Santé et des Services sociaux, annonçait son intention d'implanter le programme de gestion de la consommation d'alcool Alcochoix+ dans chaque centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Québec. La présente étude évalue l'implantation de ce programme, tant en ce qui a trait au contenu qu'aux déterminants organisationnels qui peuvent nuire ou faciliter sa mise en place.

Cournoyer, L.-G., Simoneau, H., Landry, M., Tremblay, J., & Patenaude, C. (2010). Évaluation d'implantation du programme Alcochoix+. *Drogues, santé et société*, 9(2), 75-114.

Fondements

Les risques qui sont associés à la consommation excessive d'alcool sur le plan de la santé appuient la nécessité de mettre en place des programmes de prévention secondaire de l'alcoolisme, tels qu'Alcochoix+. Adapté aux besoins de la population québécoise, ce programme a été implanté dans la majorité des CSSS du Québec. Une étude préliminaire réalisée auprès des intervenants et clients de quatre régions pilotes a démontré que le programme a aidé les usagers à modifier leurs habitudes de consommation. Pour réaliser une réelle étude d'impacts, il importe toutefois d'abord de bien comprendre le contexte dans lequel le programme a été implanté et offert.

Objectifs et méthodologie

Cette étude a pour objectif d'évaluer l'implantation du programme Alcochoix+ dans les CSSS du Québec. Les intervenants en CSSS et en centres de réadaptation en dépendance (CRD) ainsi que les responsables de ce programme dans huit régions administratives ont participé à la recherche. Une approche méthodologique mixte (quantitative et qualitative) a été utilisée. Les informations recueillies proviennent de quatre sources. La première est la fiche de l'utilisateur. Remplie par les intervenants pour chacune des personnes rencontrées, soit 349 usagers, cette fiche permet d'établir le profil de la clientèle d'un point de vue sociodémographique, de savoir qui a orienté l'utilisateur vers le programme et de connaître la formule du programme suivi. Cette fiche comprend également un profil de consommation d'alcool et de drogues. La seconde source est le questionnaire soumis aux intervenants et visant à connaître leur point de vue sur différents aspects du programme ou de sa mise en application. Des groupes de discussions et des

entrevues téléphoniques ont aussi été réalisés avec les intervenants et les répondants régionaux.

Faits saillants

- En général, la clientèle admise au programme Alcochoix+ correspond aux critères d'admissibilité établis. Issue de la première ligne, cette clientèle est composée en parts égales d'hommes et de femmes. Il arrive toutefois que des personnes non admissibles soient acceptées dans le programme.
- La majorité des intervenants croient en l'objectif du boire contrôlé et sont enthousiastes envers le programme. Ils affirment également que le rôle d'intervenant est pour eux une source de satisfaction professionnelle.
- La plupart des intervenants se conforment au contenu du programme et semblent avoir bien compris l'importance de chacun des éléments qui le composent. Les seules modifications apportées concernent des ajouts de matériel qui respectent l'esprit du programme.
- Une bonne collaboration entre la première et la deuxième ligne est observée dans la majorité des régions. Dans quelques endroits, des irritants ont cependant été exprimés en lien avec le processus d'orientation des usagers.
- Les obstacles à l'implantation du programme sont surtout en lien avec les déterminants organisationnels, dont la faiblesse des canaux de communication implantés, le roulement de personnel et le manque de ressources financières. Les nombreuses transformations réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux auraient aussi nui à l'implantation.



- À l’opposé, l’implantation semble avoir été facilitée dans les régions où l’on pouvait compter sur une table de concertation régionale, un coordonnateur régional ou un poste avec un temps défini alloué au programme. L’intégration hâtive du programme Alcochoix+ au programme de dépendance et une offre de formation simultanée dans tous les CSSS de la région ont aussi aidé à l’implantation.

Conclusion

L’étude a permis de démontrer que le programme offert correspond au contenu tel que conçu au départ, mais que divers enjeux demeurent en ce qui a trait aux déterminants organisationnels. À ce chapitre, l’évaluation effectuée a mis en lumière l’importance de renforcer les mesures de publicité et de promotion de programme et le fait de pouvoir compter sur des ressources financières récurrentes et exclusives. L’étude a aussi démontré l’importance d’investir à l’égard du maintien du personnel et d’insister sur les critères d’admission de la clientèle lors de la formation des intervenants. Finalement, la création d’un corridor de services entre la première et la deuxième ligne est aussi recommandée pour clarifier le processus d’orientation de la clientèle, de même que le rôle et les responsabilités de chaque institution.

Pour en savoir plus

Simoneau, H., Landry, M., & Tremblay, J. (2012). *Alcochoix+*, Manuel de l’intervenant et de l’intervenante. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec. **Ce document est diffusé uniquement dans le cadre de la formation Alcochoix+.** Pour toute demande de formation, veuillez consulter le site web: www.alcochoixplus.gouv.qc.ca

Simoneau, H., Landry, M., & Tremblay, J. (2005). *Alcochoix+*, manuel de l’intervenant(e). Montréal, Québec : Recherche et intervention sur les substances psychoactives – Québec (RISQ). **Ce document n’est plus disponible.**

Simoneau, H. (2005). « Alcochoix+ : un programme québécois de boire contrôlé », *Info-Toxico Mauricie/Centre-du-Québec*, 17 (2), 1-4.

Mots-clés

- / Consommation d’alcool
- / Boire contrôlé
- / Évaluation d’implantation
- / Dépendances
- / Réduction des méfaits
- / Programme de prévention

Personne-ressource

- / Louis-Georges Cournoyer /
- / Professeur /
- / École de criminologie /
- / Université de Montréal /
- / Pavillon Lionel-Groulx /
- / C.P. 6128, Succ. Centre-Ville /
- / Montréal, Québec / H3C 3J7 /
- / louis-georges.cournoyer@umontreal.ca /